



Plan Local d'Urbanisme
de
Distroff

Plan des servitudes

Echelle : 1/5000e

APPROBATION DE L'ELABORATION DU P.L.U.

13/03/2009

APPROBATION DE LA REVISION GENERALE DU P.L.U.

APPROBATIONS DE REVISIONS ALLEGES

APPROBATIONS DE MISES EN COMPATIBILITE

APPROBATIONS DE MODIFICATIONS

APPROBATIONS DE MODIFICATIONS SIMPLIFIEES

APPROBATIONS DE MISES A JOUR

Arrêt du PLU par DCM du :
28 juillet 2021

4.5

Atelier A4 architecture et urbanisme durables

Noëlle VIX-CHARPENTIER architecte D.P.L.G.

2bis rue Lafayette 57000 METZ - Tél : 03 87 76 02 32

E-mail : nvc@atelier-a4.archi - Web : www.atelier-a4.archi

Les tracés sont approximatifs et n'ont été représentés que pour information. Pour obtenir les tracés exacts des servitudes, il est conseillé de s'adresser aux services responsables.

Légende

Limite du ban communal

Bois-Forêt - Bois et forêts soumis au régime forestier

I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques moyenne tension (< 45 kV)

I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques haute tension (> 45 kV)

T1 - Servitudes relatives aux réseaux de chemins de fer